

# LA GARANCE *Voyageuse*

*Faire connaître, étudier et protéger le monde végétal*

## *Rapport d'activités*

**2003**

## *Le rapport moral*

À une fable qui commencerait par « Il était une fois une petite association qui avait enfanté d'une grande revue », qu'attendriez-vous comme morale ? Même si la revue a ses rouages autonomes, le comité de rédaction surtout, et qu'elle draine le plus gros de notre énergie, l'association existe et il est important de rappeler sa vitalité en préambule de ce bilan moral. L'association en 2003 ? C'est avant tout des engagements clairs et déterminés dans des actions pour la protection et la connaissance du monde végétal. La Garance a interpellé notamment trois ministères pour lui exprimer son inquiétude devant le recul des compétences en expertise naturaliste, préalable incontournable de la gestion du patrimoine naturel. La Garance a souligné la baisse des moyens des structures liées à cette expertise, comme les Conservatoires botaniques, mais aussi les carences dans la formation des experts. Les réponses ministérielles n'ont pas été à la hauteur des espérances, mais un débat a été initié, dont la vivacité a signé l'importance de ce problème pour les citoyens. L'engagement de l'association à l'échelle européenne s'est concrétisé par son affiliation à *Planta Europa*, une fédération européenne issue de *Plant Life International*. Cette adhésion doit nous permettre d'agir mieux en France comme ailleurs en Europe, par exemple en relayant des campagnes européennes, mais aussi, éventuellement, en préparant une campagne à proposer à nos partenaires européens.

Un souci dont nous nous serions bien passé, l'« Affaire Faret », a également marqué cette année 2003. Refusant de régler les services d'un informaticien qui avait mal évalué nos besoins et dont la prestation fût très défectueuse, l'association a été assignée en justice. Le dévouement de Pierre Sellenet, d'Hélène Foulon et des « petites mains » qui préparèrent minutieusement le dossier ont permis de faire reconnaître le bien-fondé de notre position. Merci à tous pour ce résultat. Un peu de justice dans ce monde cruel nous a mis du baume au cœur.

La revue en 2003 ? Elle a survécu à une transplantation partielle de sa rédaction et à une faillite de son imprimeur, maintenu son nombre d'abonnés et continué d'offrir une approche diversifiée du monde végétal. Après un spécial «Parfums de plantes», trois numéros ont conjugué contes et botaniques, vagabondages sensibles et dossiers. La poésie a fléchi, qui reprendra le flambeau ? La revue a reflété plusieurs actions de l'association, dans des éditoriaux ou des brèves, suscitant quelques réactions, parfois très vives. En dépit de sa clémence, notre audience a aussi de la vigilance. Malgré toutes ces anses, elle n'est pas cruche et nous devons, à nos lecteurs comme à nos membres, beaucoup... d'exigence. Les actions sont souvent urgentes, mais cela ne doit pas se faire bien sûr au détriment de la qualité de l'information.

Pour revenir aux relations entre revue et association, on peut avoir de l'extérieur l'impression que l'association n'est là que pour donner son nom à la revue. De l'aveu de plusieurs, leur adhésion serait une sorte d'abonnement de soutien. Mais revue et association vivent l'une de l'autre. Le comité de rédaction, le conseil d'administration, nos représentants auprès des différentes affiliations doivent se renouveler, s'enrichir. Même les gourous peuvent fatiguer, et c'est à nous les membres de préparer le terreau humain dans lequel notre belle revue pourra s'enraciner et qui permettra à nos actions de continuer. Peut-être notre groupe, comme tout groupe constitué, peut-il donner l'impression d'être fermé. Tous nous le voulons pourtant ouvert, et une augmentation des activités ou services réservés aux membres est probablement la meilleure voie pour cela.

On ne peut pas être pour la diversité de la vie, et boudier celle des mots. Et comme pour les fleurs, les raretés fascinent, par exemple « éponyme ». Une flore des mots dit d'éponyme : celui qui donne son nom à quelque chose. Notre association serait donc éponyme de la revue « La Garance voyageuse ». A moins que ce ne soit l'inverse ? Pas besoin d'historique pour ce problème d'œuf et de poule ; qui est le premier ? Aucune importance, l'un vit de l'autre et vice-versa. Et la plante dans tout ça, la fameuse *Rubia peregriana*, éponyme de l'association ou de la revue ? Qu'importe, je les souhaite l'une et l'autre aussi tenaces, accrocheuses et vivaces que leur modèle végétal.

Marc PHILIPPE  
Président de La Garance voyageuse

## *A- Le rapport d'activités*

*Association loi 1901, La Garance voyageuse, rassemble aujourd'hui 605 membres. L'association fonctionne grâce à trois salariés travaillant au siège social, en Lozère, et une trentaine de bénévoles dispersés dans toute la France.*

*Le Conseil d'administration s'est réuni régulièrement : le 11 janvier 2003 à Issirac (Gard), le 5 avril 2003 à Teyssière (Drôme), le 13 septembre 2003 à Turriers (Alpes-de-Haute-Provence). Une réunion de bureau téléphonique s'est déroulée le 19 juillet 2003.*

*Le siège social se situe à St Germain-de-Calberte (Lozère).*

*La Garance travaille sur trois grandes thématiques : faire connaître, étudier et protéger le monde végétal.*

### **1 - Faire connaître, La revue**

Depuis sa création, *La Garance* édite une revue trimestrielle de vulgarisation botanique.

#### **1.1 Rédaction**

Quatre numéros sont parus dans l'année dont un numéro spécial :

- N°61 : Spécial parfums de plantes, piloté par Hélène Foulon et Yves Maccagno.
- N°62 : Tannage aux écorces, Jardin des plantes, L'amadouvier, Gemmothérapie...
- N°63 : Plaidoyer pour les lianes, Les tanins en teinture, La Dombes, les plantes et le pétrole...
- N°64 : Connaissons-nous ce que nous mangeons ?, dossier « Peuplier », Mystères de la vie, Vignoble alsacien et diversité végétale...

Les deux rubriques créées en 2001 (« Chronique à boire » par Matthieu Caron, qui propose des recettes de boissons végétales et « La toile botanique » par Marc Philippe, qui présente des sites Internet sur les plantes) continuent leur bout de chemin.

La coordination de la revue et la rédaction en chef (recherche d'articles, calendrier, suivi de la fabrication) est assurée par François BRETON. La structuration des rubriques donne aujourd'hui un équilibre très intéressant à la revue.

De nombreux **auteurs** ont participé à la revue. À noter la collaboration importante et régulière de quelques-uns pour la rédaction des rubriques (Matthieu CARON,

Guillaume LEMOINE, Yves MACCAGNO, Stéphane MORINIERE et Marc PHILIPPE...).

Un Comité de rédaction de 27 membres veille avec diligence sur la qualité du contenu de la revue. Les corrections se font soit sur une version papier, soit sur une version électronique.

La **maquette** est réalisée depuis le numéro 61 par Géraldine Barreli qui relève le flambeau porté jusque-là par Hélène Foulon.

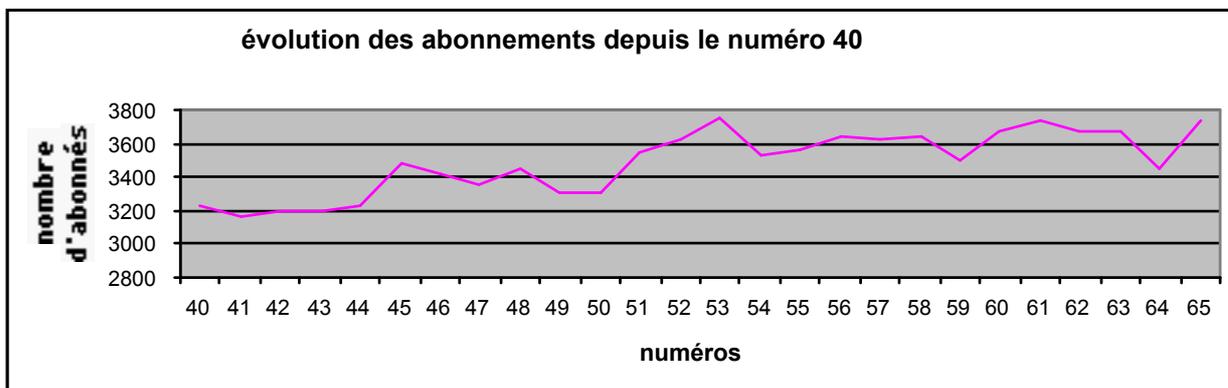
Notre imprimeur, Louis-Jean à Gap, a survécu à un redressement judiciaire et social.

## 1.2 Diffusion

Le tirage habituel de la revue est de 5 000 exemplaires, 6 000 pour le numéro spécial « parfum de plantes », soit un tirage total annuel de 21 000 exemplaires.

### **- Abonnements :**

Le nombre d'abonnés est en légère baisse, 3 451 pour le numéro 64 (contre 3729 pour le 61). Cette baisse est sans doute conjoncturelle : pour le numéro 65, nous remontons au niveau des numéros 62 et 63 (environ 3670). Le taux de réabonnement fluctue de 95 à 96 %.



### **- Dépôts-Ventes :**

Ce mode de diffusion présente un certain nombre de difficultés comme notamment des factures restant impayées. Sept dépôts diffusent 39 exemplaires.

### **- Vente d'anciens numéros**

9198 € pour 2003 (7599 € pour 2002).

### **- Diffusion à l'Étranger :**

151 abonnements étrangers dont 69 en Belgique et 61 en Suisse (124 abonnements étrangers dont 51 en Belgique et 54 en Suisse pour 2002).

## 1.3 - Promotion

### **- Promotion du numéro spécial parfum de plante :**

Ce numéro spécial était très spécial du fait de son nombre de pages (73 contre 57 habituellement) et son feuillet couleur. Pour cibler les envois annonçant sa parution, nous avons listé, dans des ouvrages et sur Internet, associations, structures et offices du tourisme proches du sujet plutôt que de cibler notre fichier.

Un document a été réalisé en interne pour l'occasion où l'on proposait 2 tarifs préférentiels pour un achat à partir de 10 numéros et 50 et plus.

Plus de 200 courriers ont été envoyés générant un retour très faible et 5 % de NPAI.

#### **- Promo de Noël :**

Cette année, la proposition d'offre d'un abonnement ou une collection de numéros spéciaux comme cadeau de fin d'année était présentée avec l'encart central de la revue n° 64 (Hiver 2003). Ce numéro est, à cette occasion, paru un peu plus tôt (courant décembre). Pas assez semble-t-il car les retours ont été faibles : 18 abonnements d'un an, 2 abonnements de deux ans, pour un total de 489 € HT. Le surcoût de l'encart par rapport à l'encart traditionnel est de 183 € HT. Cette méthode a donc permis de réduire les frais de Poste. L'opération reste donc intéressante.

Pour 2004, la promo-Noël sera encartée dans le numéro 67 (Automne 2004) afin de laisser plus de temps aux abonnés désireux d'en profiter.

**- Diffusion de dépliants :** Comme chaque année, une campagne de diffusion de dépliants auprès de nos contacts privilégiés a été lancée à l'automne. Nous avons limité le nombre de dépliants proposés dans le courrier. Environ 5300 dépliants ont été diffusés.

**- Contact avec la presse :** un fichier presse est utilisé à chaque parution avec l'envoi d'un communiqué. Nous avons ainsi recensé environ 72 articles durant l'année. On note de nombreux abonnements ou achats de numéros à la suite de la parution des communiqués de presse dans ces différentes revues notamment dans certaines revues de jardinage.

#### **1.4 - Index :**

L'index de La Garance voyageuse est consultable sur notre site :  
<http://www.garancevoyageuse.org/revue/indexrevue.htm>

#### **1.5 - Paiement par carte bancaire :**

Ce moyen de paiement progresse ( 40 fois contre 18 en 2002 ) mais reste marginal par rapport aux chèques.

#### **1.6 - Gestion des fichiers :**

La gestion des fichiers se fait toujours avec le logiciel 4D.

Nous avons en projet un changement de logiciel, mais l'achat réalisé s'est révélé inadapté à nos besoins. Ce qui a entraîné un litige avec le revendeur du logiciel de gestion commercial (Sage Gestcom). La Garance a fait opposition à l'injonction de payer et a demandé le remboursement du logiciel. L'affaire a été jugée au tribunal d'instance de Florac le 7 novembre 2003. Pierre Sellenet représentait La Garance. M. Farret a été condamné à nous rembourser la somme de 1400 €. L'application de la peine (son paiement) doit se faire prochainement par huissier de justice (début 2004).

#### **1.7 - INPI :**

Après de multiples rebondissements, notre recours auprès de l'Institut national pour la propriété industrielle a été accepté le 9 janvier 2004, il n'y a donc pas eu de rupture dans le dépôt de notre marque « La Garance voyageuse ».

## **2 - Faire connaître Cd-rom d'index et archives de la revue**

La Garance n'est pas toute jeune (16 ans déjà !) et bon nombre de ses premiers numéros sont désormais épuisés. Pour les rendre disponibles de nouveau, la décision fut prise en conseil d'administration de les rééditer sur un support multimédia : le Cd-rom.

C'est sur ce projet que Vassiliki PETROPOULOU fut stagiaire de La Garance de mai à juillet (dans le cadre d'un DESS « Auteur-rédacteur multimédia »).

Les 3 mois n'ont pas permis l'aboutissement du produit fini et Géraldine reprendra le projet en 2004.

Le CD contiendra les anciens numéros, des accès par divers index et des infos sur l'histoire de La Garance.

## **3 - Faire connaître La communication interne**

- **Le bulletin de liaison :**

C'est l'organe de liaison entre les adhérents.

L'année 2003 a vu la publication d'un seul bulletin de liaison (n° 27), mais un gros (8 p.) !

- **La liste de discussion Internet [garancevoyageuse] :**

Ouverte à tous les membres de l'association, elle permet de discuter en direct des orientations et de la vie de l'association, de diffuser rapidement des invitations à participer à des campagnes. Actuellement, 104 adhérents y sont inscrits.

On note une bonne participation des adhérents aux discussions, notamment sur le projet de rubrique de détermination.

- Le conseil d'administration et l'équipe salariée communiquent grâce à une liste de discussion dédiée à l'administration [**garance\_admi**]. Un bulletin d'information « **Info-CA** » est également diffusé par courriel tous les mois (coordination par Géraldine Barelli).

## **4 - Faire connaître Les foires et salons**

En 2003 nous avons été présent sur les manifestations suivantes

- Foires et salons :

- Bourse aux plantes de Rousson (Gard), en mai, organisée par l'association Arc Avène.
- Vinezac (Ardèche), en mai, organisé par l'association Savoir de Terroirs.
- Salon du livre de plantes de Buis-les-Baronnies (Drôme) en juillet.
- Fête de l'arbre et de la plante à Saint-Jean du Gard, novembre 2003.

- Colloque :

- Pierre Sellenet à Florac, « Agriculture et biodiversité » en mai 2003

## 5 - Faire connaître Tela botanica

- C'est le réseau des botanistes francophones dont *La Garance voyageuse* est membre fondateur aux côtés de la Société botanique de France et de l'Acemav. Sous l'impulsion de Daniel Mathieu, président du réseau, une gestion dynamique a permis de rassembler les financements nécessaires : partenariat avec la société Yves Rocher, subventions du Conseil général de l'Hérault, du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, de l'Etat et aide matérielle de l'Institut de Botanique (pour l'hébergement).

Trois emplois jeunes ont été embauchés depuis les débuts du réseau pour assurer son développement. Des stagiaires ont collaboré à divers travaux techniques.

- Le site Internet du réseau propose de nombreux éléments, notamment une base de données de liens botaniques, une base de données bibliographiques de revues botaniques (dont *La Garance voyageuse* aura été la première publication à alimenter le contenu) et d'un annuaire des associations botaniques. Il est possible d'adhérer au réseau qui compte plus de 2000 inscrits.

- Parallèlement, le réseau gère une trentaine de listes de discussion (36) thématiques (dont 10 indépendantes) qui totalisent 3016 inscriptions et plus de 29 000 messages échangés.

- La gestion de la base de données (ISSF) Index Synonymique de la France de Flore a été confiée à l'association Tela-botanica qui en a négocié, avec le MATE, la rétribution et la distribution aux conservatoires botaniques et au MNHN. Cet outil a été mis en ligne à disposition de tous courant 2002.

- De nombreux autres projets apparaissent ou se poursuivent à l'horizon 2004. La mise en place d'une base de données bibliographiques sur Internet intéressera particulièrement la Garance qui fournira à cette occasion les données de sa propre base. Des projets de portail Internet et de syndication sont également en cours de réflexion.

- Pour *La Garance voyageuse*, le suivi et la participation au réseau sont assurés par Pierre SELLENET et Géraldine BARELLI.

- Géraldine a réalisé des propositions pour le graphisme de la future version du site de Tela-botanica.

## 6 - Faire connaître Les bases de données

### - La bibliothèque :

C'est une base documentaire en constante construction qui sert à la réalisation de la revue et à des recherches bibliographiques.

- Rappel de son fonctionnement :

La quasi-totalité des ouvrages constituant la bibliothèque provient de services de presse (ouvrages fournis à titre gracieux par l'éditeur contre une présentation dans la revue). Quelques livres ont été achetés, quelques autres proviennent de dons.

Les différents ouvrages disponibles à la bibliothèque de *La Garance* sont uniquement consultables sur place. Il n'est pas prévu de mettre un système de prêt en place.

Une gestion informatique est réalisée à l'aide d'un logiciel spécialisé : Multibiblio. Cet outil permet une recherche des ouvrages par thèmes, mots clés, auteurs...  
Salarié responsable : Philippe JESTIN.

La bibliothèque compte aujourd'hui près de 2300 ouvrages indexés.

- Évolution : La base devrait rapidement pouvoir être mise en ligne en partenariat avec le réseau Tela botanica. D'autre part, il sera probablement nécessaire de créer une nouvelle base biblio, l'ancienne ne pouvant fonctionner sous les nouveaux systèmes informatiques. Un projet de stage pour 2004 sur ce thème est à l'étude.

#### **- Base index Mysql :**

La stagiaire accueillie par La Garance de mai à juillet a travaillé sur la réalisation d'une base de données devant servir pour le Cd-rom. Cette base ne sera pas intégrée dans le support multimédia pour des raisons de compatibilités de système.

Cependant, cette base index réalisée avec Mysql est tout à fait fonctionnelle et peut être alimentée en local via une interface HTML.

## **7 - Faire connaître Animations**

Plusieurs animations ou conférences ont été conduites en partenariat avec diverses structures :

#### À Rousson (Gard) sur la parcelle « Céréales et compagnie » :

- Le 8 mai 2003, lors de la bourse aux plantes, aux Jardins ethnobotaniques de Rousson.
- Le 27 juillet 2003, aux Jardins ethnobotaniques de Rousson, lors des moissons de la parcelle "Céréales et compagnie".

#### Stages Graminées :

Deux stages en Bretagne ont été animés par Philippe Jestin, pour l'association Bretagne Vivante, SEPNEB.

#### Diaporamas :

Philippe Jestin a présenté plusieurs diaporamas au cours de l'année 2003 :

- Deux diaporamas sur la flore cévenole, pour le compte de l'université Inter-âge de Grenoble en voyage botanique dans le secteur.
- Un diaporama sur le thème des plantes introduites en Cévennes, suivi d'une discussion sur le sujet a été présenté dans le cadre du Festival Nature du Parc (très mal rémunéré d'ailleurs).

#### Liste de discussion messicoles

Cette liste est hébergée sur Tela-Botanica. Une soixantaine d'abonnés échangent de temps à autre sur le thème des messicoles ; La Garance assure la modération de la liste.

## **8 - Faire connaître Le site Internet**

Un premier site avait été réalisé fin 2002 par Géraldine Barelli. Il a permis de mettre à jour les informations et de faire la main à la nouvelle animatrice multimédia.

En 2003, Géraldine a revu le graphisme et l'architecture du site avec la participation bénévole de Christine BEAU, infographiste installée à St Germain.

Le site actuel est le fruit de ce travail en commun.

Entièrement réalisé en HTML pour faciliter les consultations, il offre également une identité graphique à La Garance.

Les nouveautés : une version en anglais, un numéro de démonstration en pdf permettant aux internautes de découvrir concrètement la revue réalisée et publiée par l'association, la présentation de la flore des Cévennes accompagnée d'un diaporama, les nouvelles actions et une explication des différentes étapes de la fabrication de la revue.

Le site a pour vocation de faire connaître La Garance, d'offrir du contenu mais est également une source de nouveaux abonnements et commandes.

Ainsi, pour 2003 nous avons eu 172 retours du site dont 104 nouveaux abonnements.

Cette année encore, tout comme sa grande sœur la revue, notre site s'est doté d'un comité éditorial. Il est consulté pour avis sur du contenu, pour validation...

En 2003, nous avons reconduit notre nom de domaine « garancevoyageuse.org ».

## **9 - Faire connaître livrets botaniques**

Il s'agit de dépliants d'initiation présentant brièvement et de manière la plus pratique possible une problématique.

Un premier livret ayant pour thème les Graminées, Cypéracées et Joncacées est paru courant 2003 : auto-édition de 3 000 exemplaires. Plusieurs communiqués de presse ont été envoyés et le livret a connu un relatif succès : un peu plus de 400 livrets vendus fin 2003.

## **10 - Faire connaître et Protéger Le Jardin ethnobotanique de Rousson (Gard)**

*La Garance* a mis en place, grâce à l'implication de Pierre SELLENET, une parcelle conservatoire et pédagogique de céréales anciennes et plantes messicoles qui constitue une partie des Jardins ethnobotaniques de Rousson (Gard).

### **- Animations :**

Quelques animations ont eu lieu sur ce site en 2003 (voir animation chapitre 7).

### **- Les activités de la parcelle "Céréales et compagnie" de Rousson**

En raison des intempéries automnales en 2003, les semis de céréales n'ont pu être effectués. Un semis de céréales a été réalisé début mars 2004. Des échanges de graines de messicoles ont été effectués avec des amateurs et des spécialistes.

## **11 - Faire connaître collaboration avec « les Auberges de Lozère »**

L'association « les Auberges de Lozère » a édité et diffusé 20 000 sets de table avec pour thématique la flore de la Lozère. La Garance a rédigé les textes et fourni les illustrations pour la réalisation de ce document.

## 12 - Protéger Les prises de position de l'association

L'ensemble des actions est présenté sur notre site, la rubrique est régulièrement actualisée.

### - Bois tropicaux

Janvier 2003, La Garance voyageuse sollicite les entreprises vendant des articles d'ameublement afin de connaître leur position sur la vente d'articles en bois tropicaux. Nous leur demandions de bien vouloir nous indiquer si, au niveau de leur entreprise, elles vendaient encore des bois tropicaux pour l'ameublement et la décoration. Dans l'affirmative, si elles imposaient à leurs fournisseurs, l'emploi de bois certifiés provenant de forêts gérées de façon durable, et dont les labels de certification sont au-dessus de tout soupçon et tentatives de contournement des contrôles de certification. Une lettre type a également été mise à disposition des internautes sur notre site.

### - Motion pour l'extension des réserves biologiques intégrales de la forêt de Fontainebleau en soutien au projet de l'ONF :

L'Office National des Forêts projette de porter à plus de 1000 ha la surface classée en réserve biologique intégrale en forêt de Fontainebleau (actuellement il existe 580 ha). Ce statut permet une protection intégrale de la forêt et un retour vers un fonctionnement naturel de l'écosystème, nécessaire à l'épanouissement d'espèces des phases forestières terminales. Ce projet d'extension ayant été attaqué par certaines associations locales d'usagers, l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et de Fontainebleau a décidé de lancer une motion de soutien. Le Conseil d'administration de La Garance a décidé de signer cette motion.

### - Avenir de la botanique en France :

Dans un courrier daté du 5 mai 2003 l'association La Garance voyageuse a interpellé Madame la Ministre de l'Écologie et du développement durable, Madame la Ministre de la Recherche et Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale au sujet de la place de la botanique dans l'enseignement, les politiques publiques et la recherche. Nous avons reçu des réponses de la Ministre de l'Écologie et de la Ministre de la Recherche.

L'éditorial "Plantes et botanistes disparaissent de la recherche et de l'enseignement supérieur" du numéro 63 a valu à *La Garance voyageuse* un courrier abondant, et, sur *Tela botanica*, une discussion assez vive s'est engagée. Une synthèse a été diffusée sur notre site et paraîtra dans la revue numéro 65.

### - Soutien à la réserve naturelle nationale de Roque-Haute :

La réserve naturelle nationale de Roque-Haute traverse une sérieuse crise liée à des conflits entre les deux principaux propriétaires et l'Etat. La réglementation de la réserve n'est pas respectée par ces propriétaires qui ont fermé l'accès à leurs terrains (92 % du site). Ils continuent à réaliser des travaux illégaux et portent atteintes aux milieux naturels, tout en interdisant l'accès aux agents commissionnés et assermentés.

La gestion de cet espace naturel protégé remarquable, d'intérêt national et européen (Natura 2000) est toujours bloqué par les deux propriétaires. Le rapport de l'inspection générale qui devait débloquent la situation vient de paraître, mais n'est pas encore publiquement consultable en Préfecture.

Or, sur la base de ce rapport, la Diren Languedoc-Roussillon se positionne déjà et a précisé lors de la réunion du 12 novembre son souhait de demander la résiliation de la convention de gestion entre l'Etat et l'AGR.N.RH. Elle invoque le motif d'un accès

impossible qui ne permet pas au gestionnaire d'assurer les missions que lui a confiées l'Etat. Pourtant l'Etat a les moyens juridiques de rétablir un accès pour les scientifiques et le personnel qui assurent la protection du patrimoine de la réserve. De plus, la Diren LR a également mentionné qu'aucun autre gestionnaire ne serait nommé d'ici 1 à 2 ans. Ainsi, La réserve naturelle, très inquiète quant au devenir du patrimoine naturel national de ce site propose de se mobiliser pour :

- Faire respecter la réglementation de la réserve et stopper les atteintes actuelles au patrimoine de la réserve par certains propriétaires.
- Rétablir la gestion prioritaire du patrimoine de la réserve (études scientifiques et travaux de gestion des milieux naturels).
- Appuyer le gestionnaire actuel fort de 17 ans d'expériences pour que la convention soit maintenue jusqu'à son terme. Sinon, la gestion du site ne sera pas assurée pendant plusieurs années, et toutes les compétences de l'équipe gestionnaire actuelle seront perdues (licenciements économiques pour les 4 salariés en février 2004).

La Garance s'est donc associée à cette action en envoyant un courrier au préfet de l'Hérault, à la Ministre de l'écologie et au Procureur de la République.

### **13 - Protéger Veille juridique**

- *La Garance* réalise une veille juridique sur les textes de protection de la flore en France. Elle propose à ces adhérents un service de diffusion des textes.

- *La Garance* dispose d'un agrément national au titre de la protection de la nature (article L.141-1 du Code de l'environnement).

### **14 - Protéger Participation aux réseaux et Commissions**

- *La Garance voyageuse* est membre d' :

- Organisations internationales : Union mondiale pour la nature (UICN), Planet society. Nous avons adhéré cette année à Planta Europa.

- Organisations nationales : France nature environnement, UICN-Comité français, AFCEV, Fédération française des sociétés de sciences naturelles.

Au sein de Fne, nous sommes « à l'écoute » des réseaux suivants : *Biotechnologie* (François BRETON), *Forêt* (Stéphane PARRET), *Nature* (Guillaume LEMOINE), *Éducation à l'environnement* (Stéphane MORINIÈRE) et *Tourisme* (Matthieu CARON).

- Organisations régionales : Graine-LR, Conservatoire des sites lozériens, Alepe. Philippe JESTIN coordonne les contacts locaux avec l'Alepe et le Conservatoire des sites.

- *La Garance voyageuse* siège :

- À la Commission des sites perspectives et paysages dans sa formation-protection de la nature (Frédéric RENIER, suppléant : Philippe JESTIN) pour le département de la Lozère.

- Au Comité départemental de suivi Natura 2000 de la Lozère (Géraldine BARELLI).

## 15 - Étudier Les Messicoles

### Rappel :

Les expertises pour le Parc national des Cévennes sur les messicoles du Causse Méjean (convention passée en 1998) ont été finalisées en 1999.

L'engagement dans ces études a été poursuivi puisqu'une autre expertise a été initiée en novembre 1999 pour réaliser un inventaire sur la totalité du territoire du P.N.C. en 2000/2001. Cette mission concerne la formation de gardes-moniteurs à la problématique et aux suivis des messicoles et des parcelles contractualisées, la réalisation d'inventaires floristiques et l'accompagnement de mesures agri-environnementales.

### En 2003

Le rendu partiel des travaux « messicoles » avec le Parc national des Cévennes a été effectué en automne 2001 (bilan des inventaires messicoles, richesse floristique par zones, pratiques agricoles). Quelques expertises ont été conduites en 2003. La finalisation de cette convention a été réalisée en 2003 avec quelques journées de formations et inventaires floristiques.

### Évolution en 2004

Quelques prolongements sont prévus sur le territoire du Parc national des Cévennes pour des contractualisations avec des agriculteurs, et des compléments d'inventaires floristiques.

## 16 - Quelques projets et perspectives pour 2004

Voici quelques-uns des projets qui apparaissent à l'horizon 2004 :

### Évolution et perspectives pour la revue en 2004

Un système plus performant de suivi des corrections des épreuves reste à mettre en place pour, d'une part permettre la combinaison des corrections électroniques et des corrections traditionnelles sur papier, et d'autre part les diverses destinations des documents (édition papier et multimédia).

- *Projets rédactionnels pour 2004 :*

**Un numéro spécial plantes et spiritualité** piloté par Guillaume LEMOINE paraîtra en septembre.

**Une nouvelle rubrique "détermination"** paraîtra dans la revue dès le numéro 65. Celle rubrique aura pour objectif de présenter des espèces voisines et de donner aux lecteurs les clés pour les reconnaître. Trois personnes pilotent la rubrique : Marc PHILIPPE, Stéphane MORINIERE et Philippe JESTIN qui fera la coordination. Il est prévu que les projets soient soumis sur la liste-adhérents pour permettre des améliorations avant publication. Pour cadrer ce travail collectif un document de synthèse et une grille de rédaction ont été réalisés.

**Une rubrique « histoire »** dont le pilote reste à trouver.

- Internet : Pour 2004, le site devrait s'étoffer en contenu notamment à la rubrique *Botanique*. En projet également la création d'un espace adhérent et la mise en ligne de notre base biblio en collaboration avec Tela Botanica.

- Évolution du matériel informatique : Une réflexion est en cours en ce qui concerne le rachat du logiciel 4D (notre version ne tourne pas sur les systèmes récents) ou de mettre en place un logiciel libre. 4D gère actuellement la bibliothèque et le fichier abonnés. Dans un premier temps, un stagiaire pourrait travailler à la mise en place d'un nouvel outil de gestion informatique de la bibliothèque.

En outre il est prévu un nouvel ordinateur pour remplacer celui de la compta et la mise à jour de Photoshop utilisé par Géraldine pour la maquette et le site.

- Formations :

- PAO (Géraldine) : perfectionnement Xpress et Photoshop pour exploiter toutes les potentialités de ces outils professionnels en vue, notamment, d'une refonte de la maquette de la revue et de réaliser nos propres documents (livrets, dépliants...) en interne.
- Bases de données (Philippe et Géraldine) : dans le cadre de la restauration de notre base biblio... ?

- Édition et diffusion du livret d'initiation « Bryophytes » pour la fin d'année. Philippe J. a commencé la rédaction.

- Au niveau des campagnes, la poursuite des actions sur l'usage des bois tropicaux, et d'autres actions qui apparaîtront selon les opportunités et les contacts avec d'autres structures.

Le Président,

Le Secrétaire,

## ***B - Les moyens***

### ***1 - Les moyens humains***

- **L'équipe bénévole :**

*La Garance* étant avant tout une association, l'essentiel des activités est mené par son équipe de bénévoles.

Le comité de lecture assure une partie de la rédaction de la revue ainsi que la relecture et le suivi scientifique.

Pierre Sellenet s'occupe tout particulièrement des dossiers messicoles.

L'ensemble du Bureau ainsi qu'une partie du Conseil d'administration suit les dossiers de lobbying.

En 2003, le poids de ce bénévolat a été évalué en termes financiers. La rédaction d'articles a été chiffrée selon la rétribution moyenne des pigistes de presse (46 € pour 1500 signes) soit 15 102 €. Le temps passé par les bénévoles pour la revue (hors rédaction), les réunions non statutaires, la tenue de stands, les animations et la coordination représente 1670 h ! Ces heures, valorisées au Smic brut + 25 % + charges sociales font un total de 20 958 €.

Le total du bénévolat valorisé pour 2003 est donc : 36 060 €.

- **L'équipe salariée :**

Elle est composée de trois salariés permanents :

- Géraldine BARELLI : 35 h, en charge de la gestion du site Internet (actualisation, développement), des listes de discussion, création de produits multimédias (Cd-rom anciens numéros de *La Garance*, indexation de la revue) et maquette de la revue...

Embauchée en septembre 2002 dans le cadre du dispositif emploi-jeune.

- Philippe JESTIN : 32 h, en charge de la gestion des abonnés, de la bibliothèque (service de presse, indexation des ouvrages...), rédaction du bulletin de liaison, de fiches pratiques, animations, missions extérieures ponctuelles... En CDI.

- Agnès GANDON : 25 h, en charge de la comptabilité et de la gestion des abonnés. En CDI depuis 2002.

- **Stagiaire**

Vassiliki PETROPOULOU fut stagiaire de *La Garance* de mai à juillet (dans le cadre d'un DESS « Auteur-rédacteur multimédia »). Elle a travaillé sur un projet de Cd-rom permettant de rééditer sur un support multimédia les numéros désormais épuisés.

(Cf. Chapitre 2 : Cd-rom d'index de la revue)

- **La formation :** en 2003 les salariées n'ont pas suivi de formations.

- **Un suivi des activités** est régulièrement effectué grâce à un document de synthèse (« liste des tâches »)

- **Centre de gestion de la Lozère** : en 2003, La Garance a adhéré au centre de gestion, qui apporte un appui pour la clôture des comptes annuels et l'assurance de la conformité de la compta vis-à-vis de l'administration et des partenaires.

## 2 - Les investissements en matériel

Les investissements matériels réalisés en 2003 :

- I-book G4 « Mac-rédac' » :	1400 €
- « Fax-rédac' » :	330 €
- Bureau Géraldine :	400 €
- Power Mac 04 « mac-maquette » :	1610 €
- Scanner :	199 €
- X-press 6 :	484 €
- Photoshop element (PC) :	130 €
- Modem et routeur :	296 €

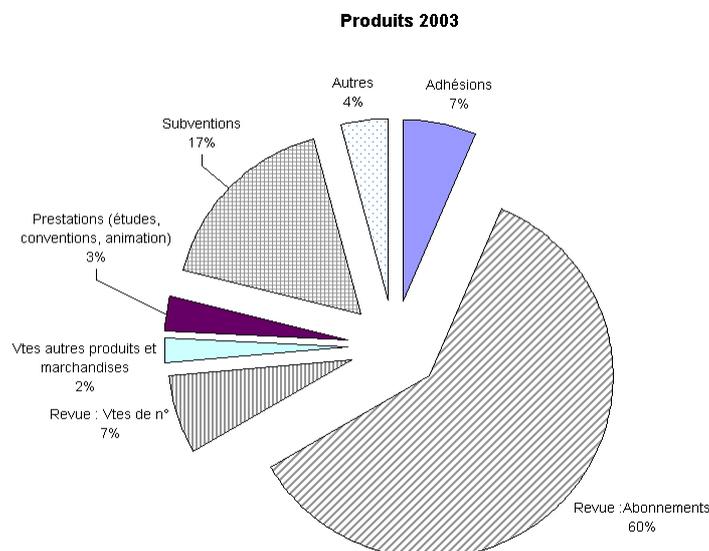
## C - Rapport financier

En 2003, nous avons enfin un résultat positif de 6547,45 euros mais il faut rester prudents car l'équilibre dépend des subventions.

### 1 - Les recettes

Les recettes sont supérieures cette année (+ 20 840 euros par rapport à 2002)  
Elles correspondent aux abonnements (69,41 %) des recettes, aux subventions (17,20 %) et aux adhésions (6,75 %).

Pour cette année, les adhésions ont diminué de 1748 euros mais nous avons vendu pour 3329 euros de plus qu'en 2002 de prestations de services (études, insertion, sorties).

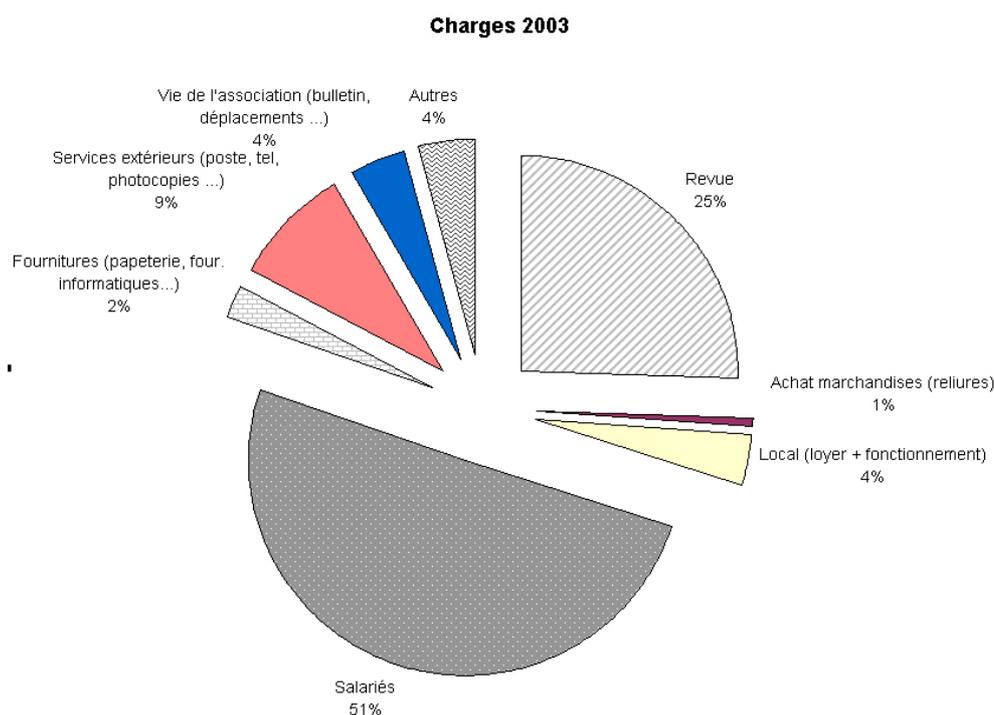


## 2 - Les dépenses

Les dépenses ont elles aussi augmenté de 12 189 euros par rapport à 2002.

Les dépenses supplémentaires sont liées aux impressions diverses (+1220 euros), honoraires Ciprogest, frais d'actes et de contentieux, transport achats, salaires et charges sociales.

Diminution de certains frais de fonctionnement. Par contre certains postes comme le coût de la revue, l'affranchissement, le loyer, l'eau et EDF augmentent régulièrement. Les charges sont principalement liées au salariat (50,11 %) et au coût d'édition de la revue (45,96 %).



Il faudra toujours augmenter nos recettes pour couvrir nos charges qui ne sont pas compressibles et avoir ainsi un résultat positif.

La Trésorière  
Emmanuelle Morinière